L’Alliance du Diagnostic Immobilier : Le premier syndicat professionnel unifié et indépendant pour les diagnostiqueurs

Communiqué de presse

Paris, janvier 2025 –

Née du rapprochement initié en avril 2024 entre deux fédérations historiques, l’Alliance du Diagnostic Immobilier se concrétise officiellement en ce début d’année 2025. Symbole de l’aboutissement d’une union politique et stratégique, ce syndicat professionnel unique est une structure indépendante, fédératrice et représentative de l’ensemble des diagnostiqueurs immobiliers en France. L’Alliance est le seul syndicat professionnel indépendant habilité à porter la voix et les intérêts des diagnostiqueurs dans les instances paritaires gouvernementales.

Représenter et défendre, mieux et plus fort, des professionnels indispensables

Les diagnostiqueurs, véritables pivots de la transition énergétique, jouent un rôle clé au quotidien, que ce soit sur le plan économique, sanitaire ou social. L’Alliance du Diagnostic Immobilier s’engage à défendre ces professionnels indispensables en pérennisant une filière essentielle au "mieux-loger" en France.

L’Alliance du Diagnostic Immobilier s’engage auprès de ses adhérents à mener trois missions essentielles :

- Garantir une défense solide d’une profession réglementée, face à des exigences croissantes en certifications et formations.
- Offrir un accompagnement technique et opérationnel pour soutenir le développement des diagnostiqueurs.
- Valoriser l’impact sociétal et environnemental de la filière, en mettant en avant ses atouts auprès des consommateurs et des décideurs publics.

Des avantages concrets pour chaque adhérent

L'Alliance du Diagnostic Immobilier est bien plus qu'une structure de représentation. Elle est aussi un partenaire de confiance, engagé à accompagner les professionnels dans leur quotidien avec des solutions concrètes :

- Une adhésion simplifiée et accessible.
- Des solutions d'assurance RCP sur mesure et abordables.
- Un accès à une gamme complète de services et d'offres issus du rapprochement des deux fédérations.
- Une réponse rapide et personnalisée à toute question sous 48 heures.

Un syndicat professionnel pluriel et expert, interlocuteur incontournable des pouvoirs publics

Dans un contexte de multiplication d'associations loi 1901 qui morcellent la filière, l'Alliance se distingue par son ambition de centraliser la représentation des diagnostiqueurs, qu'ils soient en solo, membres de TPE, de PME ou de réseaux. Cette approche globale répond à un besoin impératif d'unité et de cohérence pour être écoutés par les pouvoirs publics et contribuer efficacement aux politiques adoptées.

Forte de l'expérience de ses administrateurs, ancrée dans la maîtrise des normes et réglementations du secteur et dans les aspects pratiques et opérationnels du métier au quotidien, l'Alliance se distingue par une expertise inégalée. L'Alliance est impliquée dans les sujets institutionnels comme la co-animation de la norme AFNOR sur le DPE ou son siège au CSCEE (Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique) mais aussi dans les sujets opérationnels au travers des participations aux comités de certification notamment. Cela lui confère une place privilégiée pour participer aux politiques publiques et anticiper les futurs enjeux.

S'appuyant sur les succès du rapprochement entre exFIDI et exCDI en 2024, l'Alliance du Diagnostic Immobilier s'affirme aujourd'hui comme une voix unique et forte pour structurer et défendre l'avenir de la filière.

« L'Alliance, née de l'union de deux fédérations historiques, projette la profession vers l'avenir en s'appuyant sur des valeurs fortes : expertise, conformité, responsabilité et attachement au terrain et à l'humain, tout en assurant un cadre solide et transparent grâce à l'expérience de ses membres », **affirme Lionel Janot, coprésident de l'Alliance du Diagnostic Immobilier**

Indépendance et transparence : des fondements pour relever les défis de la filière du diagnostic

Face aux bouleversements réglementaires et environnementaux majeurs des cinq dernières années, l'indépendance devient un levier essentiel pour assurer une représentation efficace. En s'affranchissant de toute tierce tutelle, l'Alliance du Diagnostic Immobilier se positionne comme un acteur impartial, franc, et engagé. Cette indépendance assure une défense efficace des diagnostiqueurs, tout en renforçant la confiance des pouvoirs publics et des acteurs de la filière.

« L'indépendance n'est pas une option, mais une condition sine qua non pour bâtir un avenir durable pour notre métier. L'Alliance du Diagnostic Immobilier incarne cette nécessité, offrant aux diagnostiqueurs une structure forte et une voix unifiée à la hauteur des défis qui nous attendent », **déclare Yannick Ainouche, coprésident de l'Alliance du Diagnostic Immobilier.**

À propos de l'Alliance du Diagnostic Immobilier :

L'**Alliance du Diagnostic Immobilier** est l'unique syndicat professionnel unifié et indépendant dédié à la promotion et à la défense des diagnostiqueurs immobiliers en France. Fondée sur le rapprochement stratégique entre l'exFIDI et l'exCDI, l'Alliance se positionne comme une force incontournable pour structurer, accompagner et représenter l'ensemble des acteurs du secteur face aux défis réglementaires, techniques et environnementaux.

CONTACT PRESSE
AccioCab
r.bornais@relationspresseetconseil.com
09 72 14 47 01